



## Travailler et s'installer en france avec une residence espagnole

Par **sana1982**, le 19/12/2009 à 13:04

Bonjour,

je veux savoir est ce que avec une residence espagnole de 5 ans permanente avec autorisation de travail , je peux travailler en france et changer ma residence espagnole avec un titre de sejour francais.

quel sont les procedures a suivre .

merci pour votre aide.

Par **jeetendra**, le 19/12/2009 à 13:19

Bonjour, vous pouvez résider de[fluo] façon temporaire en France [/fluo]avec votre titre de séjour espagnol, pour travailler en France, il vous faut un titre de séjour salarié (autorisation de travail, etc.), cordialement.

Par **sana1982**, le 19/12/2009 à 13:21

merci pour votre reponse .

Par **said17**, le **28/12/2009** à **22:04**

bonjour,

Désolés mais je n'ai pas de réponse pour cette question. Et je voudrais savoir comment vous avez fait pour avoir cette autorisation de travail parce que moi aussi je réside en Espagne depuis 10 ans et je renouvelle mes papiers tous les 2 ans mais dans 3 mois je renouvellerai mes papiers tous les 5 ans et donc je voudrais savoir comment vous avez fait pour avoir cette autorisation de travail.

merci d'avance

Par **sana1982**, le **30/12/2009** à **13:35**

je n'ai pas fait une autorisation de travail c'est très compliqué ya pas mieux de demander directement à un conseil juridique il ya plusieurs possibilités surtout si vous avez un diplôme ou formation professionnelle faite en Espagne c'est tout ce que je sais je peux savoir vous êtes dans quelle ville en Espagne svp

Par **said17**, le **30/12/2009** à **21:11**

Palma de Mallorca

Par **brikche**, le **07/06/2013** à **22:47**

bonjour mes amis je suis là pour savoir une chose j'ai un papier espagnol de 5 ans (residencia larga duracion autoriza a trabajar) est-ce que je peux travailler avec ce papier ou bien non j'attends vos réponses

Par **amina02**, le **19/10/2013** à **13:40**

amina02: j'ai une résidence espagnole de 5 ans longue durée (residencia larga duración autoriza a trabajar) espère que je peux travailler en France (n'importe quel travail).  
J'attends votre réponse

Par **amajuris**, le **19/10/2013** à **14:12**

bjr,

pour travailler en France, il vous faut un titre de séjour salarié.  
cdt

Par **musta**, le **29/12/2013** à **12:00**

Bonjour,  
je partage ma situation avec celle de sana,  
je veux savoir est ce que avec une residence espagnole de 5 ans permanente avec  
autorisation de travail , je peux travailler en france.  
quel sont les procedures a suivre .  
mon corrier:

merci